



3.1.1 Utilisation à 2 pinces (figure 3)

Sont concernés les produits suivants :

Boîtes de branchement B2B de section 600 x 600 :

- Éléments de fond
- Éléments droits

Bouches d'engouffrement BEPE :

- Support grille avaloir BEPE Ø 500
- Éléments de fond BEPE 800 x 800
- Éléments droits BEPE 800 x 800
- Pro inf BEPE DELTA

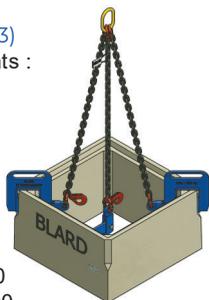


figure 3

Les deux pinces doivent être disposées face à face sur les emplacements spécifiques.

3.2 Utilisation des deux crochets (figures 4)

Sont concernées les dalles de regards de visite B27 et BEPE DELTA.

- Vérifier que les crochets soient bien passés dans les épingles de levage incorporées dans le béton, la fermeture automatique évite un décrochage intempestif.
- Ne pas lever de produits avec des crochets déformés

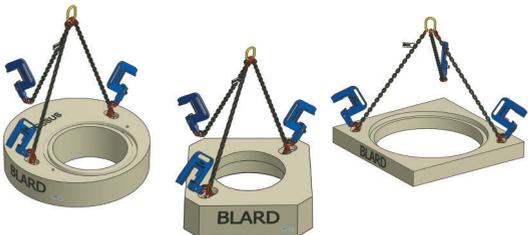


figure 4

V- Utilisation fautive interdite



Pour votre sécurité :

- Ne pas appliquer à cet accessoire de levage des charges supérieures à celles indiquées sur la plaque signalétique.

- Charge maximale utile (C.M.U.) :
Ensemble de 3 pinces : 1T 500
Ensemble de 2 crochets : 1T 000

- Ne jamais utiliser cet accessoire de levage pour une opération à laquelle il n'est pas destiné.

- Aucun composant ne doit être démonté, remplacé, ou réparé.

- L'usure d'un seul composant, accidentelle ou normale doit entraîner la mise hors service de l'ensemble

- Ne jamais passer sous la charge.

- Ne jamais monter sur la charge

VI- Maintenance et entretien

Cet accessoire ne nécessite aucun entretien particulier, hormis un contrôle visuel régulier des différents composants.

Repère	Désignation	Contrôle à effectuer
1	Anneau ovale	Usure Soudure jonction
2	Chaîne	Usure - allongement des maillons - Soudure
3	Maillon couplage	Usure des anneaux Usure - déformation de l'axe Axe centré en place
4	Pince	Déformation de l'étrier Usure des crans du levier Serrage du boulon
5	Crochet	Déformation Usure de l'oeil
6	Plaque signalétique	Inscriptions visibles



TOUTE ANOMALIE CONSTATÉE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE MISE HORS SERVICE DU MATÉRIEL DE LEVAGE.

V- Vérification réglementaires

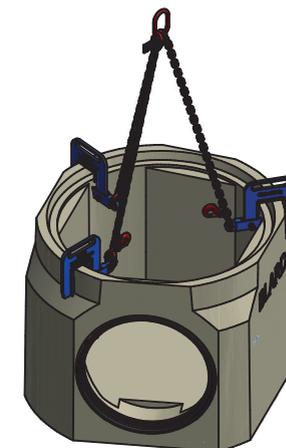
- Chaque élément composant cet accessoire de levage répond aux exigences de l'arrêté du 18 décembre 1992, relatif aux coefficients d'épreuve et d'utilisation.
- Ces essais d'aptitude sont réalisés après montage dans notre usine.

Conformément au code du travail, cet accessoire de levage doit être soumis périodiquement, par l'utilisateur, à un examen ayant pour objet de vérifier son bon état de conservation.

NOTICE D'INSTRUCTIONS

Notice originale

PINCE DE LEVAGE 3 BRANCHES



Blard
Le regard en béton



I- Avertissement général

1 Prendre connaissance de la réglementation de sécurité applicable à l'accessoire et l'appliquer scrupuleusement.

2 Avant d'utiliser cet accessoire prendre connaissance de la présente notice d'instructions et se conformer à toutes ses prescriptions afin d'assurer la sécurité d'emploi et l'efficacité de cet accessoire.

3 Cette notice d'instructions doit être conservée à disposition de tout opérateur. Des exemplaires supplémentaires peuvent être fournis sur demande.

4 De même, prendre connaissance et conserver lisibles les instructions figurant sur la plaquette signalétique de l'accessoire.

5 S'assurer que toute personne utilisant l'accessoire est formée pour assumer les exigences de sécurité que comporte son emploi.

6 Préserver cet accessoire de toute intervention incontrôlée lorsqu'il n'est pas en utilisation.

7 Ne jamais utiliser l'accessoire s'il n'est pas en bon état apparent.

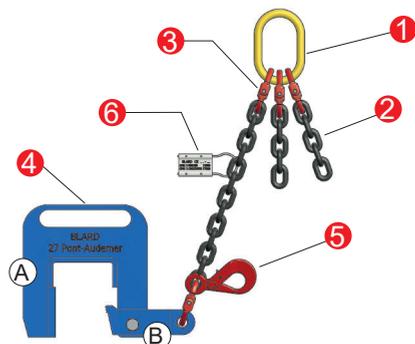
8 Ne jamais soumettre l'accessoire à une charge supérieure à la charge maximale d'utilisation (C.M.U).

9 Ne jamais utiliser l'accessoire pour une opération à laquelle il n'est pas destiné.

10 Le fabricant décline toute responsabilité pour les conséquences d'un démontage de l'accessoire ou de toute modification apportée hors de son contrôle.

11 Ne jamais utiliser l'accessoire pour le levage d'éléments ne faisant pas partie des gammes de produits BLARD.

II- Descriptif sommaire



Repère	Désignation	Nombre
1	Anneau ovale	1
2	Chaîne de charge	3
3	Maillon couplage	6
4	Pince (étrier Ⓐ + levier Ⓑ)	3
5	Crochet à oeil	2
6	Plaque signalétique	1

Charge maximale utile (C.M.U.) :

Ensemble de 3 pinces	4	: 1T 500
Ensemble de 2 crochets	5	: 1T 500

III- Mise en service

Cet accessoire est prêt à l'emploi.

Ses divers composants sont contrôlés dès leur réception dans notre usine suivant un cahier des charges spécifique (dossier technique).

L'assemblage est réalisé et vérifié par nos soins en usine. En ce qui concerne les épreuves réglementaires, se reporter au chapitre IV de la présente notice.

IV- Utilisation du matériel

1 avertissement

• Cet accessoire de levage a été étudié uniquement pour le levage de produits BLARD dans les limites fixées par le paragraphe 1.

• Chaque accessoire est soumis à une épreuve statique = 1,5 x CMU

• L'anneau ovale de la pince doit être placé dans un crochet muni d'un dispositif anti-décrochement ayant une charge utile au moins égale à 1500 kg.

2 limites d'utilisation

Cet accessoire de levage permet de lever exclusivement les éléments de regards de visite B27, bouches d'engouffrement BEPE et boîtes de branchement B2B des sections 600 x 600 et Ø 600.

3 consignes d'utilisation

3.1 Utilisation des pinces (figure 1)

- L'étrier doit descendre jusqu'en butée sur la partie supérieure de l'élément en béton.
- Les pinces ne doivent jamais être placées sur les échancrures des éléments de fond à voiles.
- Les brins de chaîne ne doivent jamais être croisés.



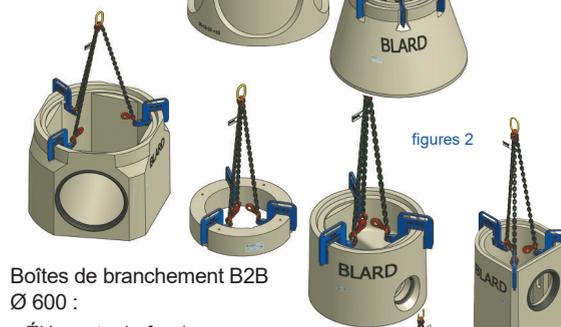
figure 1

3.1.1 Utilisation à 3 branches (figures 2)

Sont concernés les produits suivants :

Regards de visite B27:

- Éléments de fond
- Éléments droits
- Têtes réductrices
- Rehausse



figures 2

Boîtes de branchement B2B Ø 600 :

- Éléments de fond
- Éléments droits

Bouches d'engouffrement BEPE :

- Éléments de fond BEPE Ø 500
- Éléments réducteurs BEPE Ø 500
- Têtes BEPE 800 x 800
- Adaptateurs de grille BEPE DELTA

Ces produits ont tous des emplacements spécifiques pour recevoir les 3 pinces sauf les éléments de fond, les éléments droits de regards de visite et boîtes de branchement Ø 600 où ces 3 pinces doivent être placées à égale distance.

